

1617_059.jpg

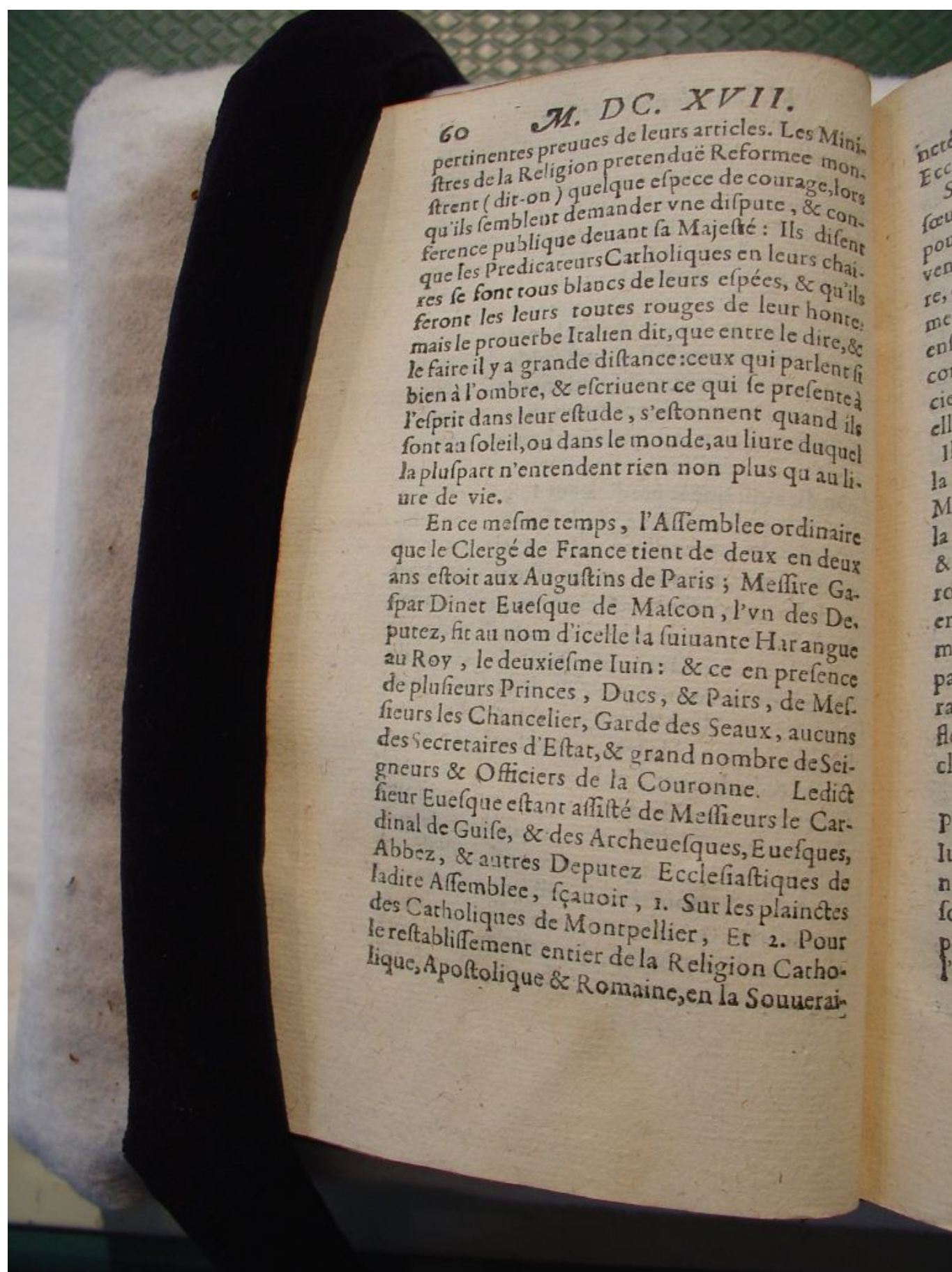
Histoire de nostre temps.

59

d'un monstre espouventable; bien estonnez de voir celle qu'ils croient estre espouse de Iesus-Christ metamorphosée en furie, ennemie des Roys, allumant avec son flambeau les feux de discorde dans leurs Estats, & avec ses serpents entortillants leurs sceptres, & leurs mains de justice. Qui seroit celuy là d'entre nous qui se voudroit dire fils d'une telle mere s'il ne croïoit fermement, ou que c'est vn phantome forgé dans l'imagination folle & ensemble malicieuse de ces gens-là; ou que ces Antipherons, qui ont tousiours deuant les yeux leur Religion pretendue reformee en la voyant ont creu qu'ils voyoient nostre Eglise.

On dit aussi que le predicateur Iesuite est plus veritable en ses attaques & deffenses, que releuée en ses discours; plus hardy, & eloquent en chaire, que rehaussé en ses escrits: qu'il est modeste aggresseur, & encores plus modeste deffenseur de la cause de toute l'Eglise, de celle de sa Saincteté, de tout le corps du Clergé, de sa compagnie, & de la sienne particuliere; qu'il ne deuoit pourtant deliurer vn broiiillard escrit à la haste, pour soulager sa memoire, & le donner à vn Heretique; deuant presumer que leurs Ministres, qui sont tousiours aux aguets pour descourir vn subiect de querelle, le prendroient pour vn cartel de deffi: que s'il n'eust rien contredit il eust ruiné dauantage ses aduersaires, ausquels il ne falloit point de plus grande confusion, que celle qu'ils s'estoiēt acquis par les menteries de leur Epistre, & im-

1617_060.jpg

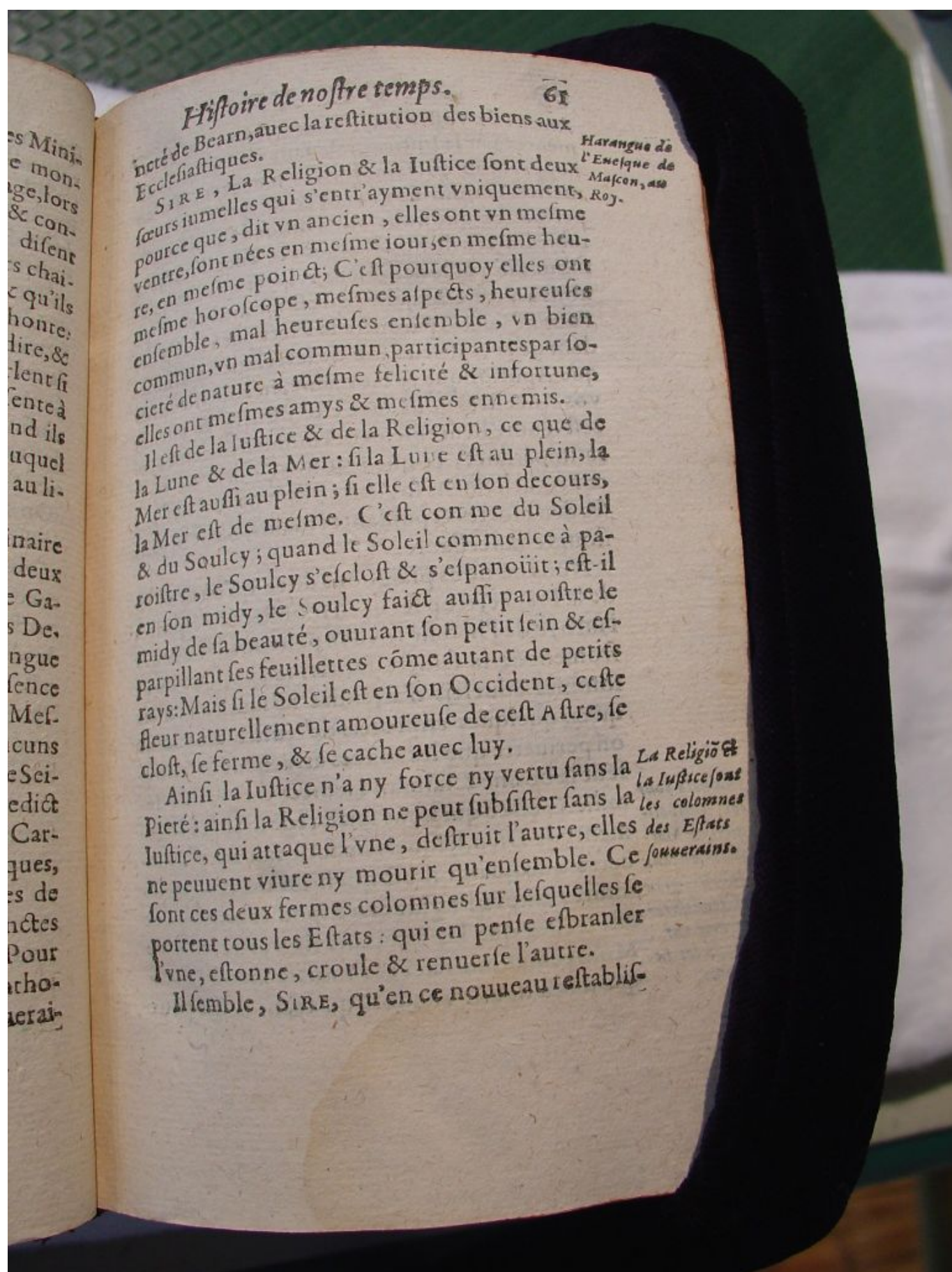


60 M. DC. XVII.

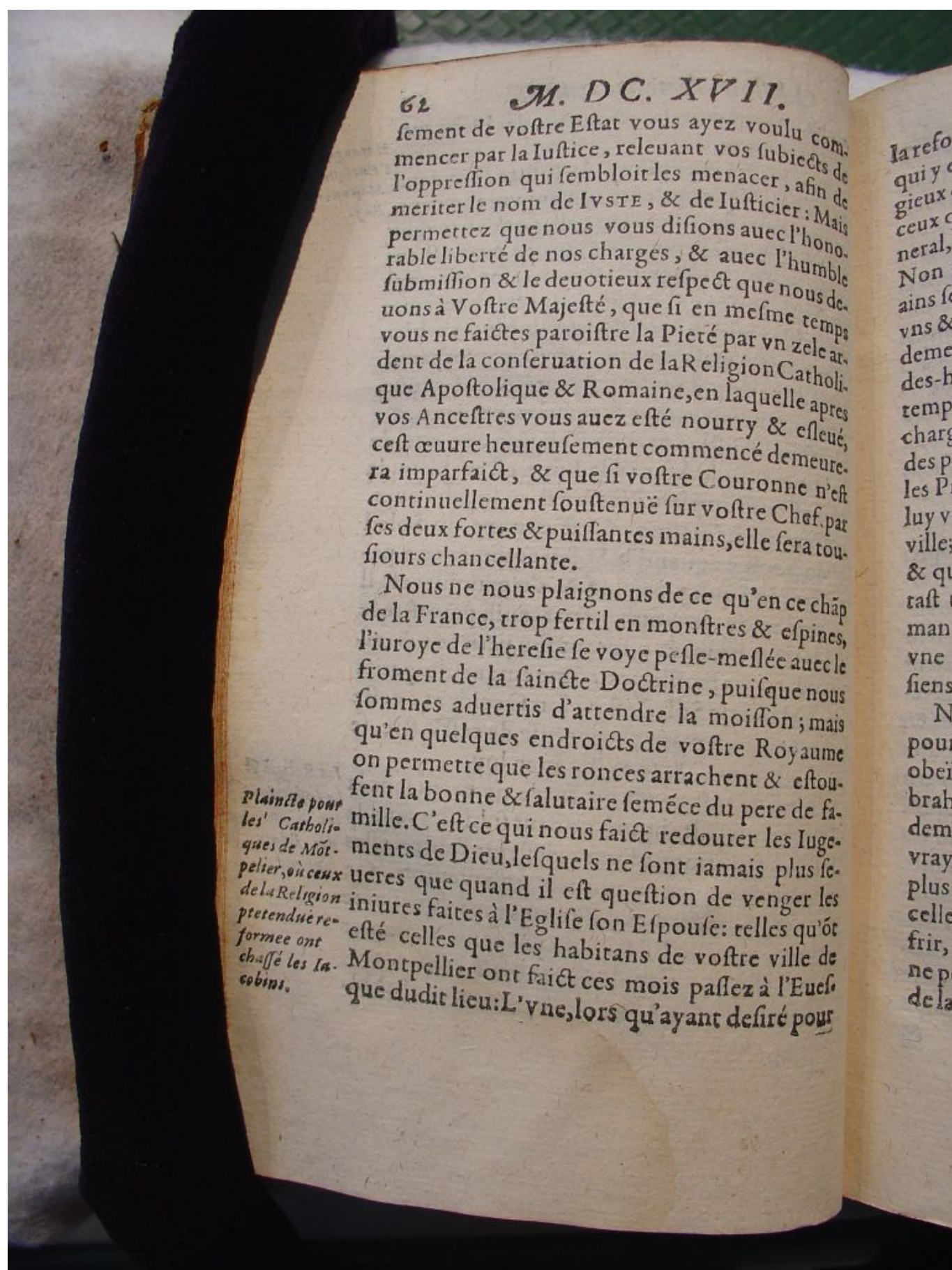
pertinentes preuves de leurs articles. Les Ministres de la Religion pretendue Reformee monstrent (dit-on) quelque espece de courage, lorsqu'ils semblent demander vne dispute, & conference publique deuant sa Majesté: Ils disent que les Predicateurs Catholiques en leurs chaires se font tous blancs de leurs espées, & qu'ils feront les leurs toutes rouges de leur honte: mais le proverbe Italien dit, que entre le dire, & le faire il y a grande distance: ceux qui parlent si bien à l'ombre, & escriuent ce qui se presente à l'esprit dans leur estude, s'estonnent quand ils sont au soleil, ou dans le monde, au liure duquel la plupart n'entendent rien non plus qu'au liure de vie.

En ce mesme temps, l'Assemblée ordinaire que le Clergé de France tient de deux en deux ans estoit aux Augustins de Paris; Messire Gaspar Dinet Euesque de Mascon, l'un des Deputez, fit au nom d'icelle la suivante Harangue au Roy, le deuxiesme Iuin: & ce en presence de plusieurs Princes, Ducs, & Pairs, de Messieurs les Chancelier, Garde des Seaux, aucuns des Secretaires d'Estat, & grand nombre de Seigneurs & Officiers de la Couronne. Ledit sieur Euesque estant assisté de Messieurs le Cardinal de Guise, & des Archeuesques, Euesques, Abbez, & autres Deputez Ecclesiastiques de ladite Assemblée, sçauoir, 1. Sur les plainctes des Catholiques de Montpellier, Et 2. Pour le reestablisement entier de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, en la Souuerain

1617_061.jpg



1617_062.jpg



1617_063.jpg

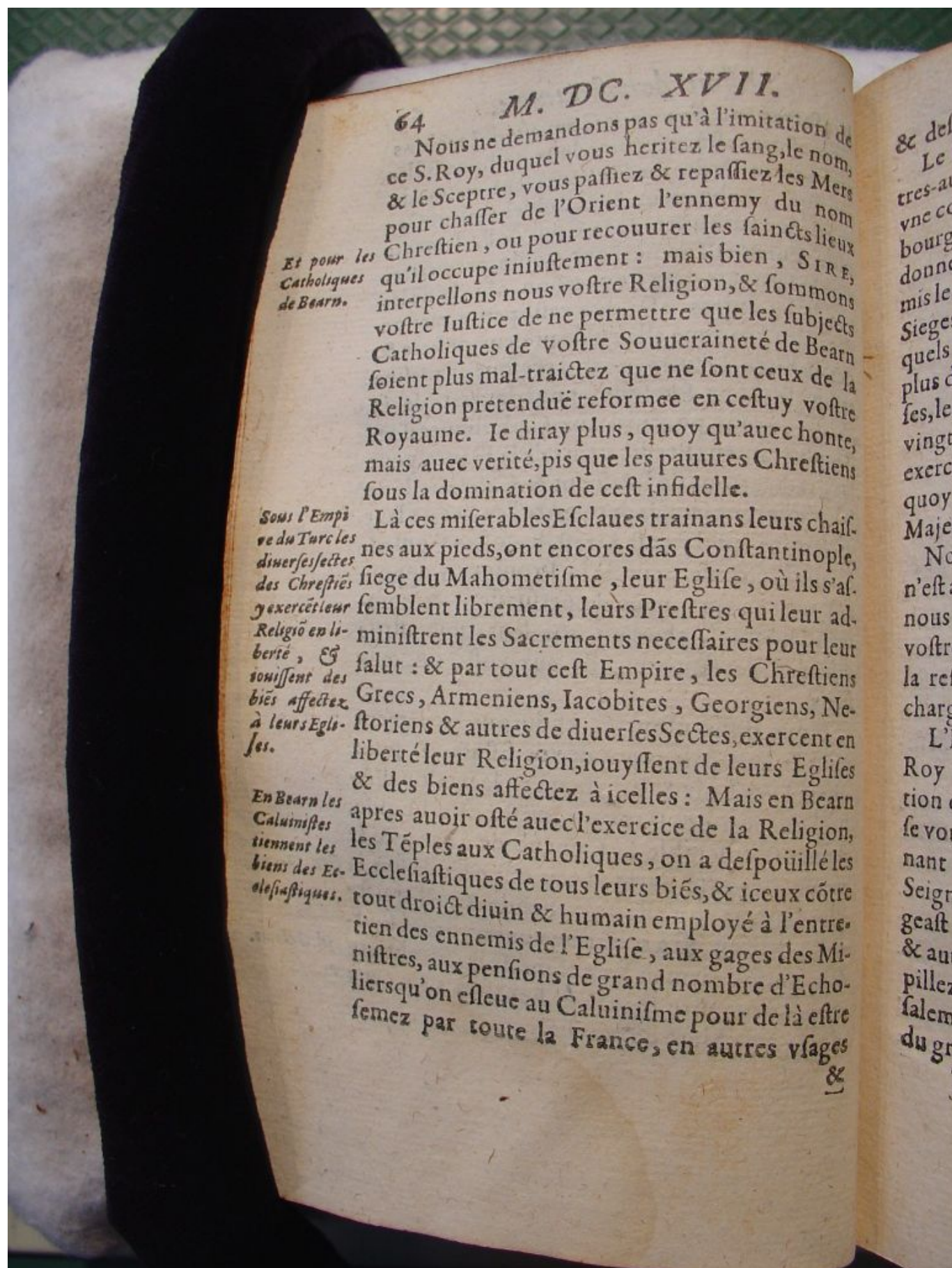
Histoire de nostre temps.

63

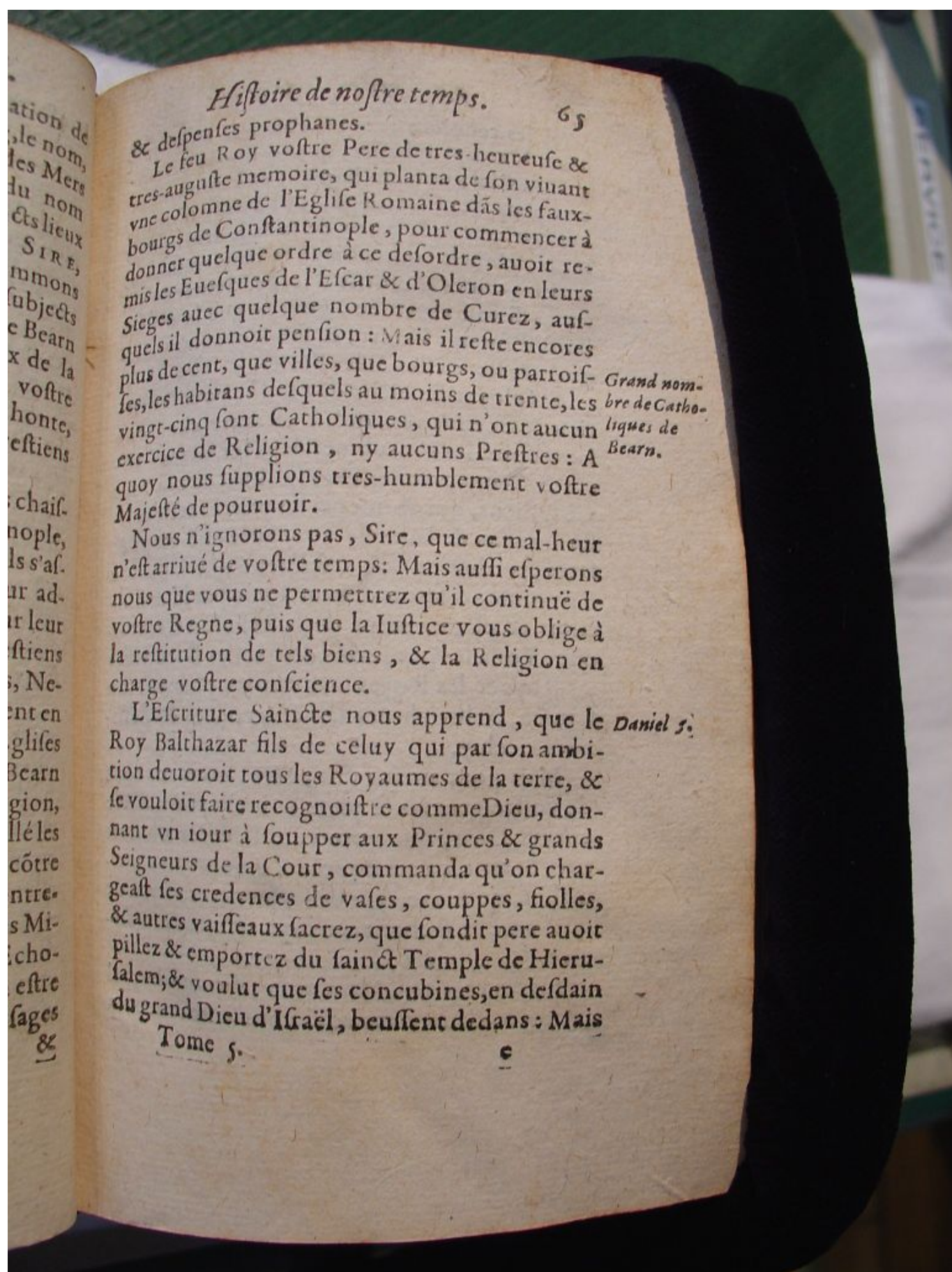
la reformation d'un petit Conuent de Iacobins qui y estoit resté, d'y introduire de bons Religieux dudit Ordre du consentement mesme de ceux qui y habitoient, avec l'adueu de leur General, & l'autorité de la Cour de Parlement: Non seulement ils ne l'ont voulu permettre, mais se seruans de ceste occasion, ont chassé les uns & les autres, afin que ceste petite maison demeure (comme elle est de present) deserte & des-habitee. L'autre, quand presque en mesme temps le susdit Euesque, pour le deub de sa charge, ayant pourueu aux Catholiques d'un des plus fameux Predicateurs de la France, pour les Predications de l'Aduent & Carefme; ils ne luy voulurent iamais permettre l'entree de leur ville; quoy qu'il y eust Arrest de vostre Conseil, & que le Gouverneur de la Prouince y apportast tout ce qu'il peut de persuasions & commandemens, rendans par leur opiniastrise vne desobeyssance esgalle aux vostres & aux siens.

Nous dissimulons & endurons facilement pour la Paix & le repos de vos Estats, & pour obeir à vos Loix & Edicts, qu'en la maison d'Abraham pere des Croyans, c'est à dire l'Eglise, demeure ensemble la Concubine Agar, & la vraye Espouse Sarra: Mais que celle-la soit la *Gen. 10.* plus fauorie, qu'elle gourmande & mal-traicte celle-cy; c'est, SIRE, ce que vous ne deuez souffrir, puisque iamais les enfans de la chambriere *Ad Galatas.* ne peuent estre legitimes heritiers avec ceux de la vraye Mere de famille.

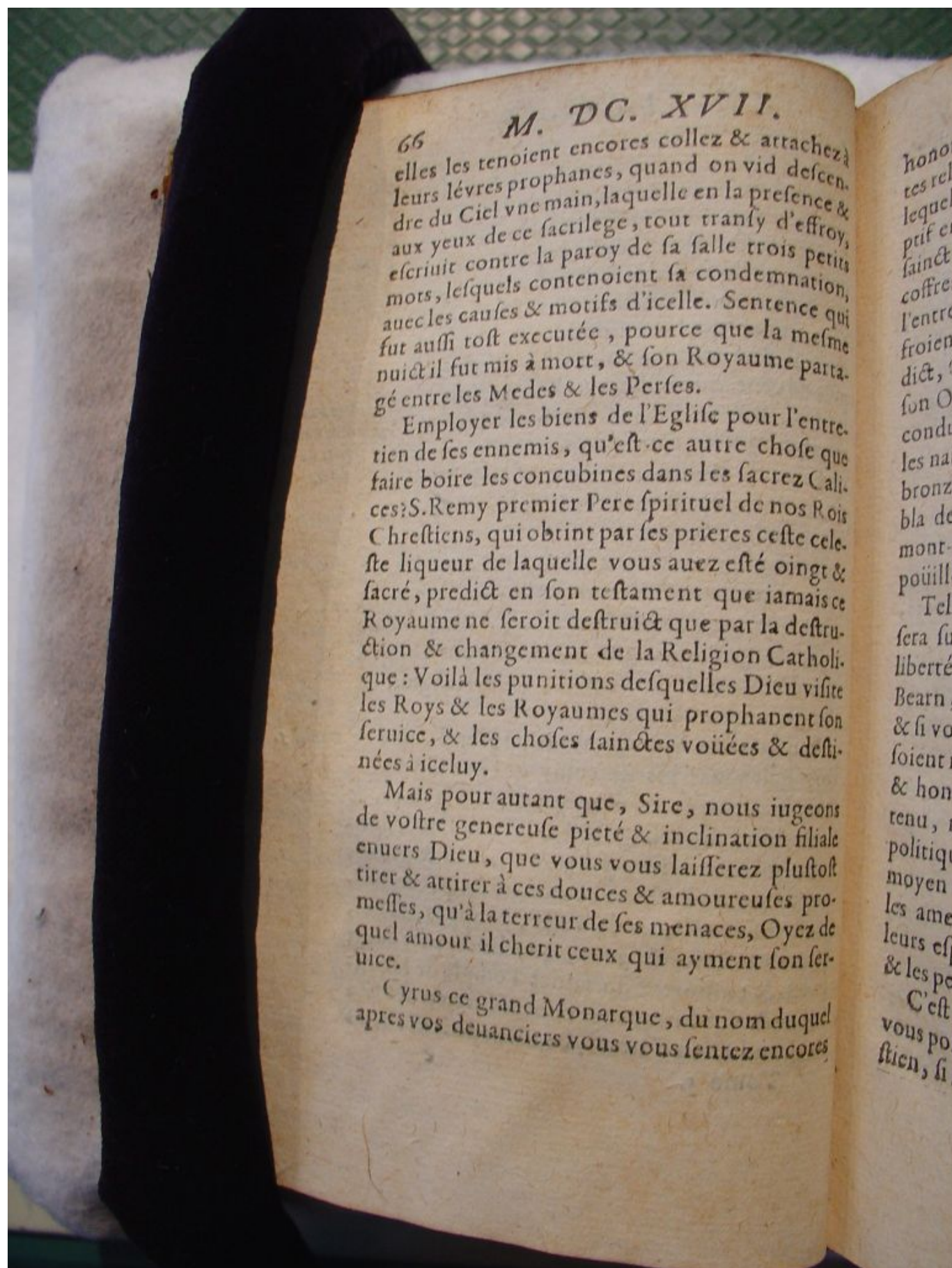
1617_064.jpg



1617_065.jpg



1617_066.jpg



1617_067.jpg

Histoire de nostre temps.

67

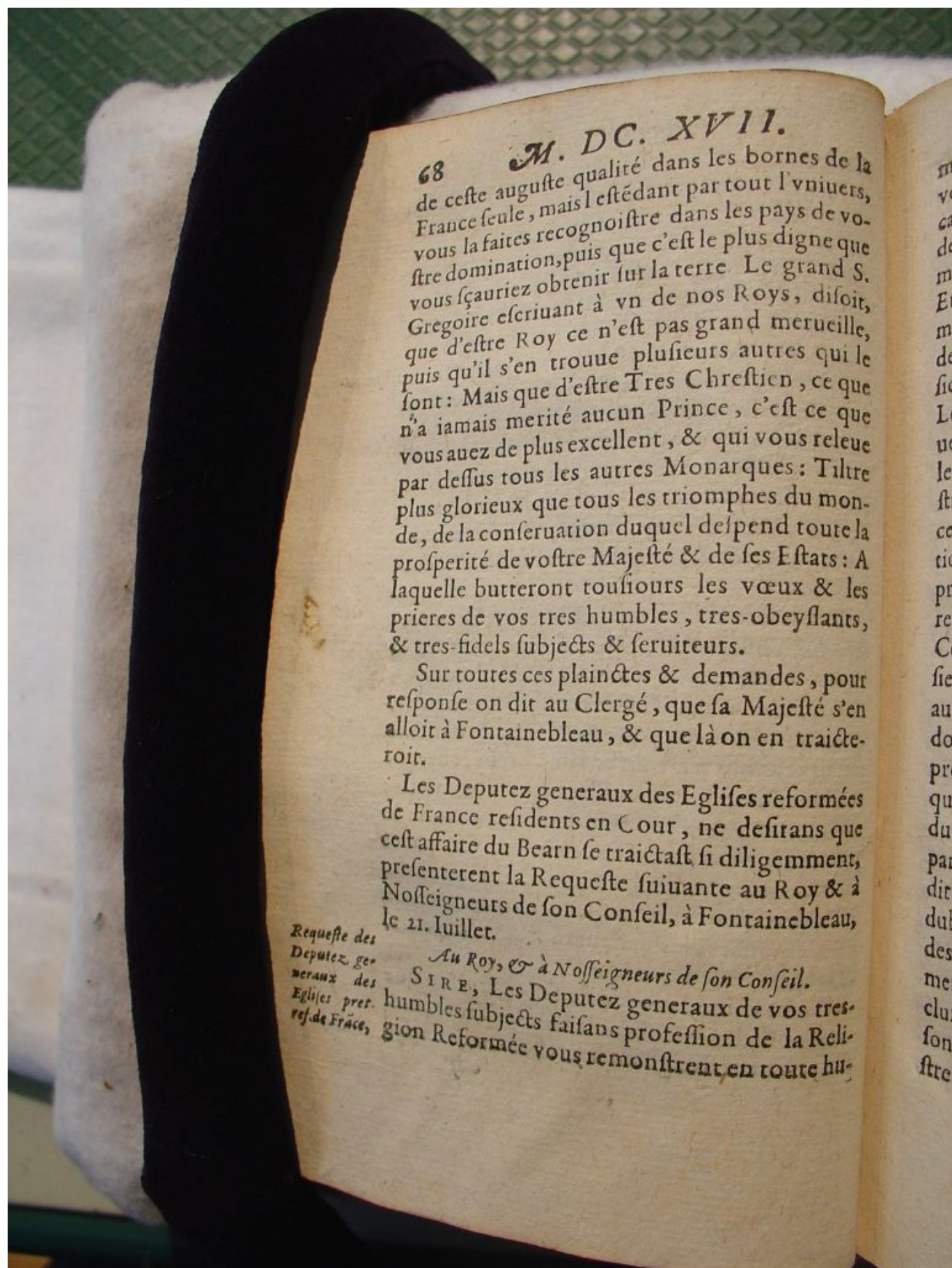
honoré, ayant à la priere des Prestres & Leuites relasché & mis en liberté le peuple d'Israël, lequel de longues années auparauant estoit captif en ses Estats, avec permission de rebastir le saint Temple, &ourny de moyens tirez des coffres de son Espargne, pour cét effect, & pour l'entretien des sacrifices continuels qu'ils offroient à la diuine Majesté. Le Prophete Isaye *Isaye 45.* dict, Qu'à cause de cela Dieu l'ayma, comme son Oingt, le print & le tint par la main pour le conduire en ses conquestes, abatit & renuerfa les nations deuant ses armes, brisa les portes de bronze des villes qui luy resistoient, & le combla de victoires, luy dressant & esleuant des mont-joyes & montagnes de trophées & des-pouilles.

Telles seront les benedictions que Dieu versera sur vostre chef, Sire, si vous donnez la liberté entiere aux pauures Catholiques de Bearn, si vous leur faictes rendre leurs Eglises, & si vous permettez que les Curez & Pasteurs soient réstablis par tout en leurs biens, charges & honneurs: Reconnoissant que vous y estes tenu, non par obligation seulement ciuile & politique, mais naturelle & diuine: Car par ce moyen vous rendrez les cheffz à leurs membres, les ames à leurs corps, les legitimes marys à leurs espouzes, les pasteurs à leurs troupeaux, & les peres à leurs enfans.

C'est l'vnique moyen de faire paroistre que vous possédez iustement le nom de Tres-Chrestien, si ne restreignant ny resserrant l'exercice

c ij

1617_068.jpg



68 M. DC. XVII.

de ceste auguste qualité dans les bornes de la France seule, mais l'estendant par tout l'univers, vous la faites reconnoître dans les pays de vostre domination, puis que c'est le plus digne que vous sçauriez obtenir sur la terre. Le grand S. Gregoire escriuant à vn de nos Roys, disoit, que d'estre Roy ce n'est pas grand merueille, puis qu'il s'en trouue plusieurs autres qui le sont: Mais que d'estre Tres Chrestien, ce que n'a iamais merité aucun Prince, c'est ce que vous auez de plus excellent, & qui vous releue par dessus tous les autres Monarques: Tiltre plus glorieux que tous les triumphes du monde, de la conseruation duquel depend toute la prosperité de vostre Majesté & de ses Estats: A laquelle butteront tousiours les vœux & les prieres de vos tres humbles, tres-obeyssants, & tres-fidels subjects & seruiteurs.

Sur toutes ces plainctes & demandes, pour responce on dit au Clergé, que sa Majesté s'en alloit à Fontainebleau, & que là on en traicteroit.

Les Deputez generaux des Eglises reformées de France residents en Cour, ne desirans que cest affaire du Bearn se traictast si diligemment, presenterent la Requeste suiuiante au Roy & à Nosseigneurs de son Conseil, à Fontainebleau, le 21. Iuillet.

Requeste des
Deputez ge-
neraux des
Eglises prot.
res. de France,

Au Roy, & à Nosseigneurs de son Conseil.

SIRE, Les Deputez generaux de vos tres-humbles subjects faisant profession de la Religion Reformée vous remonstrent en toute hu-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan